obole : si légère soit-elle, elle aura son prix devant Dieu, qui récompense au centuple jusqu'à un verre d'eau donné en son nom.

—Les Missions catholiques, livraison du 20 octobre dernier, nous apportent cette triste note: "Des nouvelles récemment reçues du Su-Tchuen oriental nous apprennent que la persécution a recommencé plus violente que jamais. Le district du P. Fleury est de nouveau très éprouvé....."

MADAGASCAR.—La Croix de l'Île Maurice nous apporte la note suivante qui indique qu'à Madagascar comme partout l'éducation n'a pas de plus zélés promoteurs que les membres des ordres religieux :

Les Missionnaires catholiques construisent à Tananarive, sur de très grandes proportions, et d'après les plans de M. Jully, architecte, un Collège d'enseignement secondaire. C'est le premier de ce genre dans l'Île.

Les enfants de la colonie, comme ceux des îles sœurs, y trouveront, avec un air pur, une installation des plus confortables, des soins assidus et un personnel enseignant de choix, le moyen de s'y préparer au baccalauréat.

Fonctionnaires et colons pourront donc désormais s'installer au Madagascar, avec toute leur famille, sans avoir le souci d'en laisser une partie en France ou ailleurs, pour cause d'éducation.

La pension, paraît-il, sera assez modeste. On parle de 600 francs, avec toute facilité pour les élèves d'apprendre l'anglais et l'allemand, la musique et le dessin.

L'ouverture des classes, jusqu'en quatrième inclusivement, se fera en octobre prochain.

Les Missionnaires auront des cours supérieurs d'enseignement primaire et professionnel.

Le Collège, construit dans le vaste parc d'Amparibe sur la pente ouest de la Capitale, et sur les bords du lac Anosy, à un jardin d'essais ; il se trouve placé à proximité des ateliers de la Mission.

6 novembre 1899.